

Horizon Psy Formation

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE INTER - A DISTANCE - AU MODULE - DIF
N° DRTEFP 93060584506

Siège social :

25 rue Marius Allard 13200 ARLES

Tél. 04 90 91 34 22

Port. 06 11 79 81 89

site <http://www.horizonpsy-formation.fr>

contact@horizonpsy-formation.fr

DP212

ETRE REFERENT EN INSTITUTION

<p>BENEFICIAIRES</p> <p>Personnel soignant socio éducatif en institution</p> <p>Particuliers</p> <p>Étudiant en ressources humaines</p> <p>DUREE DIF / 20h A distance</p> <p>TARIF: 450€</p>	<p>OBJECTIF Rôle et limites du référent</p> <p>CONTENU Rôle et limites du référent</p> <ul style="list-style-type: none">Le contexte législatif Annexe 24, loi du 2 janvier 2002 décrets relatifs aux usagers, loi du 11 février 2005Le rôle du référent un référent ou des référents régulation institutionnelle rôle de traçabilité suivi de l'engagement du projet individualisé : accès au dossier (possibilités et limites) coordinateur aux responsabilités partagées garant de l'écoute de l'usager interface entre usager / famille / institution éthique du référent et limites de la fonction. travail en équipe pluridisciplinaire, notion de transversalité relation tripartite référent / famille/usager éthique du référent et limites de la fonction. <p>METHODOLOGIE Apport théorique, QCM</p>
---	---